



Communauté de Communes  
*Mer & Terres d'Opale*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU VENDREDI 18 FEVRIER 2011**

**L'AN DEUX MILLE ONZE**, le vendredi 18 février à 19 h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes « Mer et Terres d'Opale », dûment convoqué le 10 février 2011, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville du Touquet, sous la présidence de Monsieur Daniel FASQUELLE, Président de la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Daniel FASQUELLE – M. Jean-Claude BAHEUX – M. Walter KAHN – Mme Geneviève MARGUERITTE – M. Jean-Claude POURTAU – M. Jean-Claude DESCHARLES – M. Bertrand LEFEBVRE – M. Jacques JUPIN – M. Jean LIEBAERT – M. Michel GOBERT – M. Jean-Luc BASTIEN – Mme Martine LEFRANC – M. Jean-Marc HUGUET – M. Denis CALOIN – M. Alain SALOMON – M. Laurent SAGNIER – M. Gérard DESCHRYVER – Mme Lilyane LUSSIGNOL – M. Yves MARTEL – Mme Evelyne LENGLET – Mme Francine DEUXVILLE – M. Philippe HAGNERE – M. André CZEKALSKI.

**ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT** : Monsieur Francis BEURAIN est représenté par Madame Marie-Joseph BETTE – Monsieur Jean-Pierre DESCHARLES est représenté par Monsieur Jean FIEVET.

**ETAIENT EXCUSES ET AVAIENT DONNE POUVOIR** : M. Jean-François RAPIN donne pouvoir à Monsieur Walter KAHN – Monsieur Didier LECERF donne pouvoir à Madame Martine LEFRANC – Madame Anne CHOTEAU donne pouvoir à Monsieur Gérard DESCHRYVER – Monsieur Eric LEMAY donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BASTIEN – Monsieur David MOCRETTE donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc HUGUET.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : M. Philippe GUILLUY – M. Michel HESDIN – M. Michel SAUVAGE – Monsieur Francis DUCHAN – M. Laurent LEFEBVRE.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Laurent SAGNIER

Nombre de titulaires en exercice :	35
Nombre de membres titulaires présents :	23
Nombre de membres représentés par un suppléant :	2
Nombre de membres ayant donné un pouvoir :	5
Nombre de votants :	30
Quorum :	18

**Séance du Conseil communautaire en date du 18 février 2011**

**Délibération n°2011/02/07**

**Objet : Débat d'Orientation Budgétaire**

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de délégués présents : 25 – Nombre de délégués représenté par un suppléant : 3 – Nombre de membres ayant donné pouvoir : 4 – Nombre de votants : 32

M. Jean-Claude Pourtau, Vice-président délégué aux finances, expose au Conseil communautaire :

- 1) Que le Débat d'Orientation Budgétaire présente les lignes directrices de l'exercice des compétences communautaires.
- 2) Que ces objectifs sont déclinés en actions programmées sur un ou plusieurs exercices.
- 3) Que la Commission Finances du 19 janvier dernier a émis les propositions d'investissements reprises sur le plan pluriannuel transmis à l'ensemble des délégués.

**Le Président entendu,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 5211-1 et suivants, L 5214-1 à L 5214-29, et plus particulièrement son article L 2121-14,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 1999 créant la Communauté de Communes « Mer et Terres d'Opale », ainsi que les arrêtés modificatifs et les statuts y annexés,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 14 avril 2011,

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité des suffrages exprimés DECIDE :**

1 - De fixer, pour l'année 2011, les grandes orientations suivantes :

**A/ Commissions Gestion Durable des Déchets Ménagers**

**a) Déchèteries Intercommunales :**

Pour la déchèterie de Camiers un programme de sécurisation et de renforcement des quais a été lancé. Ce programme consiste en la pose de barrières améliorant la sécurité des usagers et le renforcement des emplacements de bennes.

La CCMTO s'est portée acquéreur de deux terrains, zone artisanale d'Etaples pour la construction de la déchèterie. Le marché de maîtrise d'œuvre a été lancé fin 2010. La désignation de l'attributaire interviendra au cours du premier trimestre 2011.

**b) Conteneurs enterrés :**

Les services communautaires ont recensé les demandes d'implantation formulées par les communes. A partir de ces éléments, un marché de fournitures et de pose sera lancé au premier trimestre 2011.

**c) Composteurs individuels :**

Constatant l'évolution de gisement des déchets verts à traiter, il est proposé de réaliser une étude de mise en œuvre de compostage individuel sur des habitations ciblées. Ce projet prendrait la forme de mise à disposition de composteurs individuels aux habitations retenues pour l'étude.

**B / Développement Economique :**

**a) Sécurisation des accès aux zones d'activités**

La CCMTO a pris la décision d'assurer la maîtrise d'œuvre des giratoires d'accès aux zones d'activités économiques de son territoire dans le but d'en améliorer les conditions d'accès et d'en favoriser l'attractivité. Ce choix se traduit par une programmation pluriannuelle, subordonnée au respect du critère de pluriactivités effective ou potentielle de la zone d'activités concernée.

Le projet de giratoire dit « Leroy Merlin » peut ainsi être inscrit dans les objectifs de programmation.

Le projet de giratoire d'entrée du Touquet peut également être inscrit, sachant que les questions de la maîtrise d'ouvrage et du financement doivent être examinées avec le Conseil Général.

**b) Parc Opalopolis :**

La première phase du projet d'aménagement, les douze hectares Wallon, a été initiée par l'aménageur Adévia après la mise en compatibilité du PLU d'Etaples.

Une première campagne de sondage de l'INRAP a permis de mettre en évidence la présence de vestiges, mais à une profondeur de 4 mètres. Cette profondeur autorise l'INRAP à considérer que les travaux de viabilisation des 12 hectares ne constituent pas un danger pour ces vestiges.

Cette première phase fait l'objet d'un permis d'aménager qui serait déposé par l'aménageur fin janvier, sachant que le marché de travaux de viabilisation a été attribué. Les délais d'instruction et de purge des recours permettent d'envisager un démarrage des travaux en juillet 2011.

### **C / Aménagement de l'espace :**

#### **a) Gens du voyage**

Les implantations des projets d'aires d'accueil long séjour des Communes de Cucq et du Touquet ont été abandonnées fin 2010. Les services communautaires, en lien avec ceux des communes de Cucq et du Touquet, travaillent à une nouvelle implantation.

Pour l'aire de grands passages, le choix du terrain n'est pas arrêté. Les propositions d'implantation émises par l'Etat sont techniquement et financièrement difficiles à retenir. Une réunion au moins sera programmée au premier trimestre pour présenter à nouveau les terrains possibles et solliciter l'avis des délégués communautaires.

#### **b) Sentiers de randonnée**

La CCMTO doit mettre à jour les documents de promotion des sentiers mis à disposition des Communes et mettre en œuvre la dernière phase des projets de Merlimont (sentier de la dune parabolique) et Camiers (sentier du Rohart). Cette dernière phase consiste en la mise en place d'une signalétique propre à ces sentiers au regard de leur spécificité (zones naturelles milieu dunaire et milieu humide).

Il est également proposé de réaliser un reportage photos aérien sur ces sentiers, mais aussi sur 1 ou 2 projets que les communes souhaitent valoriser.

Il semble intéressant d'approfondir la connaissance de nos capacités touristiques en matière de randonnée en réalisant, par exemple, un bilan des sentiers les plus utilisés, déterminer les lacunes ou les améliorations à apporter aux sentiers plus délaissés, et définir un planning d'entretien annuel des infrastructures. Un maillage du territoire reliant communes rurales et littorales pourrait aussi être envisagé.

#### **c) Pistes Cyclables**

La mise en aire piétonne partagée de la section du Pont Rose a été réalisée fin 2010. Ce tronçon s'inscrit dans la démarche de véloroute voie verte du Conseil Régional. Pour terminer ce projet il est nécessaire de réaliser les liaisons :

- Etaples (Symply Market) domaine portuaire (pont rose), pour laquelle le Conseil Général, maître d'ouvrage, propose différents scénarii de cheminements,
- Pont rose Merlimont via Le Touquet et Stella.

#### **d) Défense Incendie**

La CCMTO contrôle l'exécution des marchés de remplacement de poteaux incendie et de contrôle/maintenance du parc de poteaux incendie (communes de Camiers, Etaples, Le Touquet, Cucq, Merlimont, Saint Josse et Saint Aubin).

A cela, la CCMTO maintient son partenariat financier avec les Syndicats des Eaux de Beutin et de Widehem pour la mise en œuvre des dispositifs de renforcement incendie des Communes de Widehem, Frencq, Cormont, Lefaux, Longvilliers, Maresville, Tubersent, Bréxent.

Le projet de renforcement incendie sur les communes de Saint Josse et de Saint Aubin fera l'objet d'un marché de maîtrise d'œuvre lancé au premier trimestre 2011.

### **D) Services de proximité :**

#### **a) Petite enfance**

La CCMTO poursuit son action de développement du Relais Assistantes Maternelles et d'étude des modalités d'accueil pour les parents travaillant en horaires décalés.

#### **b) PIAM**

Le service Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques a pris sa vitesse de croisière sur le plan des interventions musicales en milieu scolaire. Les axes de développement de ce service sont centrés sur le travail en réseau avec les acteurs de l'apprentissage des musiques du territoire.

### **E) Protection et mise en valeur de l'environnement :**

#### **a) Lutte contre les inondations et le ruissellement**

- Le programme de travaux hydrauliques et d'aménagements légers, couvrant les vallées du Huitrepin et de la Dordonne est en phase de validation par le SAGE de la Canche, la Chambre d'Agriculture et le Conseil Général. Les délais raisonnables de validation permettent d'envisager le lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour le premier trimestre 2011.

- En 2010, un marché a été attribué pour l'entretien des ouvrages de la CCMTO. Cette année il convient de relancer ce marché pour une réalisation pluriannuelle.
- Pour le ruisseau à tabac, la CCMTO a déposé le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, incluant l'étude d'incidence. Début avril 2011 les travaux préconisés par Royal Haskoning pourront recevoir un commencement d'exécution.
- Parallèlement, la CCMTO maintient son soutien financier aux Communes et Syndicats des Eaux dans leur projet de voirie incluant un volet pluvial.

#### b) Erosion du trait de côte

- La CCMTO a attribué le marché de drainage de plage pour la Commune de Merlimont. 2011 sera l'année de l'étude de définition des travaux.
- La CCMTO a élaboré un marché de maîtrise d'œuvre pour la protection contre l'érosion éolienne de l'esplanade Sainte Cécile.

### F) Economie Touristique :

#### a) Surveillance des plages

La CCMTO poursuit son effort de maintien des équipements de surveillance et de sécurité pour la surveillance des plages. En 2011, des travaux conséquents d'entretien des postes de secours sont prévus, particulièrement sur Merlimont et Stella. La Commission Finances, lors de l'élaboration du Plan Pluriannuel d'Investissement a émis la proposition d'équiper les plages de « totem enfant perdu ». Cette proposition pourrait être analysée dans le cadre des crédits affectés à cette compétence, issus de l'évaluation du transfert de charges.

#### b) Certification des eaux de baignade

La CCMTO a initié la démarche de certification des eaux de baignade avec le bureau certificateur Véritas. Parallèlement, le SMCO s'est porté maître d'ouvrage pour l'élaboration des profils de vulnérabilité des plages pour les points de baignade du Nord Pas de Calais. Ces profils de vulnérabilité seront insérés dans le processus de certification de la gestion active de la qualité des eaux de baignade avec pour objectif la certification de tous les points de baignade de la CCMTO.

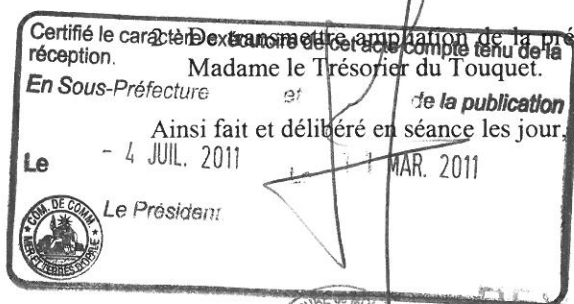
### G) Technologie de l'Information et de la Communication :

#### a) Téléphonie mobile

- La SAFER, propriétaire du terrain techniquement le plus adapté, à recevoir l'implantation de l'antenne passive de résorption des zones blanches (Longvilliers, Maresville, Bréxent) a donné son accord pour la vente à la CCMTO. Cette dernière étape levée, le permis de construire ayant été attribué, le Maître d'œuvre pourra lancer la réalisation de cette infrastructure passive.
- La Commission TIC souhaite démarrer une seconde étape, hors dispositif et incitation de l'Etat, qui consiste à réaliser l'étude de faisabilité à l'échelle de la CCMTO permettant d'améliorer le nombre d'opérateurs couvrant les communes.

#### b) Haut débit internet

Les travaux de résorption des zones d'ombre DSL ont été réalisés en 2010. la seconde étape de déploiement du Haut débit sur la CCMTO doit permettre d'offrir un débit minimum de 10Mo à l'ensemble des usagers communautaires. Cette étape s'inscrit dans le schéma Régional du Très Haut Débit.



SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

4 JUIL. 2011



Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Daniel FASQUELLE

*La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle a acquis son caractère exécutoire*